

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION N°7 DU CME**

**6 février 2026 17 h - 18 h 15**

4 présents - 2 excusés - 9 absents sur 15 membres du CME.

La réunion avait été annoncée par mail le 16 janvier avec demande aux parents de transmettre la convocation à leurs enfants. Seuls 2 élus ont fait part de leur absence. C'était la dernière réunion de ce mandat en présence de Jean-Michel ARPI, maire-adjoint. Celui-ci ne se représentant pas aux élections du 15 mars, c'est un nouveau conseiller municipal qui prendra la responsabilité du CME.

### **1) Mandat du CME actuel :**

Le mandat du CME ne s'interrompt pas, comme celui des adultes, le 15 mars 2026. Il se poursuit jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu à la rentrée prochaine. Les élus actuels seront alors tous au collège ; les nouveaux élus seront des CM1 et CM2 de l'école élémentaire d'Orliénas.

Le maire du CME actuel suggère qu'une rencontre soit organisée entre lui-même, ses adjoints, un ou deux membres du CME actuel, et les nouveaux conseillers municipaux enfants. Ceci permettrait d'assurer une transition ; ils pourraient répondre aux éventuelles questions posées sur l'exercice de leur mandat de jeunes élus.

### **2) Retour sur l'année écoulée :**

Tous ont apprécié leur participation au CME.

Mais quelques points négatifs ont été soulignés :

- nécessité d'une certaine discipline pendant les réunions, le manque de concentration, et même la dissipation, de certains jeunes élus perturbant le travail de toute l'équipe
- beaucoup d'idées, mais pas assez de réalisations concrètes, à cause de deux difficultés : il n'est pas facile de travailler efficacement à 15 - il n'est pas facile de se voir en dehors des réunions générales quand on est certains à l'école, les autres au collège.
- absence de grande sortie cette année, comme cela s'était fait par le passé à l'Assemblée Nationale, à cause de la mise en place tardive du CME en janvier 2025 (due au changement de l'élu adulte responsable) et des élections municipale de mars 2026.

### **3) Des pistes pour améliorer les choses :**

- quand un projet, par exemple celui qui avait été lancé d'une mini-pièce de théâtre pour le Repas des Aînés, est présenté par un élu du CME, il faudrait que seuls les intéressés puissent se retrouver en dehors des réunions générales pour le faire avancer. Plusieurs projets pourraient être menés de front. On montrerait où on en est en réunion générale.

- un petit budget alloué au CME l'aiderait à concrétiser ses projets
- dès les premières réunions, penser à l'organisation d'une «grande» sortie dans des lieux tels que l'Assemblée Nationale, le Sénat, avec visites dans Paris,...
- pourquoi pas un CMJ (un conseil municipal des jeunes) pour ceux qui sont aux collège

### **4) Pour le village :**

Le CME est sensible à l'environnement. Il pourrait être associé aux projets de végétalisation (plantation d'arbres, fleurissement, verger communal, jardin partagé).

La réunion se termine avec un verre (de jus de pommes et de petites choses à grignoter).